



Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

Convocation du 5 novembre 2024
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 18 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze novembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Paul PERSONNIC, Pierre MONFLIER, Christophe TRONET, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

ABSENTS : Anthony DECRETON (donne pouvoir à Gabrielle GOUEDARD)
Mari COURTAS (donne pouvoir à Christine ORAIN-GROVALET)
Pierre-Yves BRUNEL (donne pouvoir à Pierre-Jean SALAUN)
Yann LE GUEDARD (donne pouvoir à Luc STRIDE)
David ROUALEN (donne pouvoir à Xavier BIZOT)

SECRETAIRE DE SEANCE : Annie LABBE

Membres en exercice : 33

Présents : 28

Votants : 33

BATIMENTS

2024-841 DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR-DSIL 2025 POUR LA CHAUFFERIE BOIS DE L'ECOLE LOUISE MICHEL

Le Gouvernement poursuit son soutien à l'investissement local afin d'accompagner les collectivités territoriales selon les orientations définies pour l'année 2025, rappelle Mme LAURENT.

La ville de Ploufragan sollicite une aide financière au titre de la DETR et de la DSIL 2025 concernant l'installation d'une chaudière bois avec une GTC à l'école Louise Michel.

Mise en place d'une chaufferie bois granulés avec une GTC à l'école Louise Michel (ce projet est déposé en priorité N°1)

L'école Louise Michel à Ploufragan est actuellement chauffée par une chaudière gaz à condensation alimentée par une cuve de gaz propane. La chaudière chauffe également l'eau chaude sanitaire. A noter que le gaz propane est plus cher et plus émetteur de gaz à effet de serre que le gaz naturel alimenté par le réseau.

L'école Louise Michel est un site important de consommation de l'ensemble du patrimoine de la ville de Ploufragan représentant 179 MWh en 2022 soit 48,8 TeqCO2. Aussi, la commune a engagé, dès novembre 2021, une pré-étude sur la mise en place d'une chaufferie bois granulés pour l'école Louise Michel permettant de démontrer la pertinence technico-économique de l'opération. Une étude de faisabilité a été menée à la suite en 2022.

Ce bâtiment étant soumis au décret Eco Energie Tertiaire, il entre dans une programmation de rénovation énergétique déjà initiée par une phase de travaux d'isolation extérieure avec changement de bardage et changement de menuiseries réalisés sur une aile du bâtiment en 2022.

En outre, la ville de Ploufragan a mis en place un Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) en 2024. Aussi, afin de répondre aux objectifs du décret Eco Energie Tertiaire à horizon 2040 sur l'école Louise Michel, la ville de Ploufragan s'engage à réaliser des travaux à gains importants par l'installation d'une chaufferie bois couplée avec une GTB. Le passage sur un chauffage biomasse, plus vertueux, permettra de générer des gains importants tant d'un point de vue financier qu'au regard des réductions de gaz à effet de serre. Ces travaux permettront de générer un gain énergétique supérieur à 40 %.

Objectifs du projet :

- Réduire la facture énergétique de l'école Louise Michel rapidement (plus de 40 %)
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre très importantes sur ce site de 2000 m² (plus de 50 TCO2eq /an évitées).
- Poursuivre la rénovation énergétique engagée sur l'école Louise Michel en lien avec le décret Eco Energie Tertiaire et répondre aux objectifs à horizon 2040.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Mise en place d'une chaufferie bois avec GTC à l'école Louise Michel						
		DEPENSES		RECETTES		
Subvention	Priorité	Nature	Montant (HT)	Nature	%	Montant (HT)
DETR DSIL	N°1	Prestations intellectuelles	148 257,48 €	Commune de Ploufragan	100%	10 830,00 €
		Architecte, étude de sol, SPS, contrôle technique, BET structure		10 830,00 €		
		Ensemble des travaux Travaux de création d'un local chaufferie, aménagement d'un silo, fumisterie, Equipements de production de chaleur biomasse (1 chaudière bois 100 kW)		Commune Ploufragan	20%	29 651,50 €
				Subvention DETR	30%	44 477,24 €
				Subvention DSIL	24%	35 492,84 €
Autre Subvention sollicitée : CoT EnR (SBAA - ADEME)	26%		38 640,00 €			
Total Projet - DETR - Priorité N°1			159 087,48 €	Total Projet - DETR - Priorité N°1		
				159 091,58 €		

VU les articles L. 2334-32 à L. 2334-39 et R. 2334-19 à R. 2334-35 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** les opérations de mise en place d'une chaufferie bois granulés à l'école Louise Michel pour un montant total de 159 087,48€ HT dont 148 257,48€ HT de travaux et 10 830€ HT de prestations intellectuelles,

- **APPROUVE** les plans de financement prévisionnels relatifs à cette

- **AUTORISE** M. LE MAIRE à solliciter pour l'opération de mise en place d'une chaufferie bois granules avec GTC à l'école Louise Michel, une subvention de 44 477,24€ HT au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et de 35 492,84€ HT (Dotation de Soutien à l'Investissement public Local),

- **AUTORISE** M. LE MAIRE, en tant que de besoin, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

A Ploufragan, le 22 novembre 2024

LE MAIRE
Rémy MOULIN



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Annie LABBE

